

RCS : ROMANS Code greffe : 2602

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ROMANS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 01577 Numéro SIREN : 529 135 634 Nom ou dénomination : ABELIA PARCS ET JARDINS

Ce dépôt a été enregistré le 14/04/2021 sous le numéro de dépôt B2021/003331

31

1- BILAN ACTIF

N° 2050

2020

Désignation de l'entreprise : SARL ABELIA PARCS ET JARDINS		Durée ex. en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise : LES BEYLES		Durée de l'ex. précédent* 12	
Numéro SIRET* 52913563400010		26470 ESTABLET	
Néant ☐		Ex. précédent (N-1) clos le :	

		Exercice N, clos le : 31/12/2020			31/12/2019
		Brut 1	Amort., provis° 2	Net 3	Net 4
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
I	Frais d'établissement *	AB	AC		
A N	Frais de développement*	CX	CQ		
C C	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
T	Fonds commercial (1)	AH	AI		
I R	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
F P	Avances et ac. sur immob. incorp.	AL	AM		
	Terrains	AN	AO		
I C	Constructions	AP	AQ		
M	Installat° tech., matériel et outillage ind.	AR	AS	18 335	21 664
M R	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	20 593	7 837
P	Immobilisations en cours	AV	AW		
B	Avances et acomptes	AX	AY		
I	Participations évaluées (mise en équ.)	CS	CT		
L F	Autres participations	CU	CV		
I I	Créances rattachées à des participat°	BB	BC		
S N	Autres titres immobilisés	BD	BE		
E	Prêts	BF	BG		
	Autres immobilisations financières *	BH	BI		
TOTAL (II)		BJ	BK	19 649	29 501
A S	Matières 1ères, approvisionnements	BL	BM		
C T	En cours de production de biens	BN	BO		
T	En cours de production de services	BP	BQ		
C	Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
C K	Marchandises	BT	BU		
I S	Avances et ac. versés sur cdes	BV	BW	6 000	
R C	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	121 823	63 878
C R	Autres créances (3)	BZ	CA	82 132	71 842
U E	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
L D	VMP(dt act° propres) :	CD	CE		
I	Disponibilités	CF	CG	222 978	88 591
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI		
TOTAL (III)		CJ	CK	432 933	224 312
G	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
U	Primes de remboursement des obl. (V)	CM			
L	Ecart de conversion actif* (VI)	CN			
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	1A	452 582	253 813
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) part à - d'1 an des immob fin. nettes :		(3) Part à + d'un an	
CP		CR			
Clause de rés. de prop. :		Immobilsations :		Stocks :	
				Créances	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032

DL

SARL ABELIA PARCS ET JARDINS
LES BEYLES

26470 ESTABLET

DOCUMENTS FISCAUX

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

2- BILAN - PASSIF avant répartition

N° 2051

2020

Désignation de l'entreprise : SARL ABELIA PARCS ET JARDINS		Néant		*
		Exercice N	Exercice N-1	
Capitaux propres	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 2 000)	DA	2 000	2 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées*(3) (dt prov.fluctuation cours B1)	DF		
	Autres réserves (dt achat oeuvres origin. art. vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	-14 094	-38 341
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	82 257	24 247
	Subventions d'investissement	DJ		
Autres fonds propres	Provisions réglementées*	DK		
	TOTAL (I)	DL	70 163	-12 094
	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Provisions pour risques et charges	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
Dettes (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	50 000	
	Emp. et dettes financières divers (dont emprunts particip EI)	DV	6 218	6 218
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	30 230	15 014
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	45 010	4 134
	Dettes fiscales et sociales	DY	70 069	46 147
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Compt. régul.	Autres dettes	EA	170 277	194 394
	Produits constatés d'avance (4)	EB	10 614	
	TOTAL (IV)	EC	382 419	265 907
	Ecart de conversion passif* (V)	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	452 582	253 813
Renvois	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	(2) Dont Ecart de réévaluation libre	1D		
	(2) Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme*	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	189 982	265 907
	(5) Dt concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

DL

3 - COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

N° 2052

2020

Désignation de l'entreprise : SARL ABELIA PARCS ET JARDINS		Néant		*	
		Exercice N			Exercice N-1
		France		Exportation et intrac.	Total
Produits d'exploit.	Ventes de marchandises*	FA		FB	FC
	Production vendue : - biens*	FD		FE	FF
	- services*	FG	372 571	FH	FI
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	372 571	FK	FL
	Production stockée*				FM
	Production immobilisée*				FN
	Subventions d'exploitation				FO
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)				FP
	Autres produits (1) (11)				FQ
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR
Charges d'exploit.	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS
	Variation de stock (marchandises)*				FT
	Achats de mat. 1ères et autres approvisionnements (dts de douane inclus)*				FU
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX
	Salaires et traitements*				FY
	Charges sociales (10)				FZ
	- Sur immobilisations : - dotations aux amortissements*				GA
	Dotations - dotations aux provisions				GB
	d'exploitation : - Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC
	- Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD
	Autres charges (12)				GE
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF
1- RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)				GH
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)				GI
Produits financiers	Produits financiers de participations (5)				GJ
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM
	Différences positives de change				GN
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO
Total des produits financiers (V)					GP
charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR
	Différences négatives de change				GS
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT
Total des charges financières (VI)					GU
2- RESULTAT FINANCIER (V - VI)					GV
3- RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW

(Renvois : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

DL

4 - COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

N° 2053

2020

Désignation de l'entreprise : SARL ABELIA PARCS ET JARDINS		Néant	
		Exercice N	Exercice N - 1
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital*	HB	
	Reprise sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	923
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital*	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	923
4- RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		HI	-923
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices* (X)		HK	7 408
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	374 565
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	342 017
5- BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)		HN	24 247
R E N V O I S	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont - produits de locations immobilières	HY	
	- prod. d'exploit. afférents à des ex. antérieurs (à détailler au 8)	IG	
	(3) Dont - Crédit-bail mobilier*	HP	
	- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'expl. afférentes à des ex. antérieurs (à détailler au (8))	1H	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
	(6 bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6 ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	(6 ter) Dont amort. exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transfert de charges	A1	1 535
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
Dont montant des cot. sociales obliga. hors CSG-CRDS A5			
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dt primes cot.comp.pers.: facult.	A6		
Obl.	A9		
Dont cotisations facultatives Madelin (part déductible)	A7		
Dont cot. facult. aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8		
(7) Détails des produits et charges exceptionnels	Exercice N		
(Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Charges except.	Produits except.	
Créances irrécouvrables antérieur	923		
(8) Détail des produits et charges des exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

DU

5 - IMMOBILISATIONS

N° 2054 2020

Désignation de l'entreprise :		SARL ABELIA PARCS ET JARDINS		Néant	
CADRE A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1	Augmentations		
			Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'ex. ou résultant d'une mise en équ. 2	Acquisitions, créat., apports et virements de poste à poste 3	
I	Frais d'établissement et de développement TOTAL I	CZ		D8	
N	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II	KD		KE	
	Terrains	KG		KH	
C	Cons. - Sur sol propre	KJ		KK	
R	truc - Sur sol d'autrui	KM		KN	
	- Installations générales, agencements et aménagements des	KP		KQ	
P	Installations techniques, matériel et outillage industriels	KS	35 110	KT	
R	- Instal. générales, agencements, aménagements div*	KV		KW	
E	Autres immob. - Matériel de transport*	KY	21 620	KZ	
L	corporelles - Matériel de bureau et mobilier informatique	LB	1 199	LC	
	- Emballages récupérables et divers*	LE		LF	
L	Immobilisations corporelles en cours	LH		LI	
E	Avances et acomptes	LK		LL	
S	TOTAL III	LN	57 929	LO	
	Participations évaluées par mise en équivalence	8G		8M	
F	Autres participations	8U		8V	
I	Autres titres immobilisés	1P		1R	
N	Prêts et autres immobilisations financières	1T		1U	
	TOTAL IV	LQ		LR	
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	OG	57 929	OH	
					648
CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeurs brutes des immobilisations à la fin de l'exercice 3	Réévaluation légale ou évaluation en équivalence 4
		par virement de poste à poste 1	par cession des tiers ou mise en équivalence ou résultant d'une mise en équivalence 2		
I	Frais d'établissement et de développement TOTAL I			D0	
C	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II			LW	
	Terrains			LY	
C	Constructions - Sur sol propre			MB	
R	- Sur sol d'autrui			ME	
	- Instal. générales, agencement et aménagement des constructions			MH	
P	Instal. tech., matériel et outillage ind.			MK	35 110
R	- Installations générales, agencements, aménagements			MN	
E	Autres immob. corp. - Matériel de transport			MQ	21 620
L	- Mat. de bureau et informatique, mobilier			MT	1 847
	- Emballages récupérables et div			MW	
L	Immob. corporelles en cours			NA	
E	Avances et acomptes			NE	
S	TOTAL III			NH	58 577
	Participations évaluées (mise en équ.)			M7	
F	Autres participations			OY	
I	Autres titres immobilisés			2C	
N	Prêts et autres immob. financières			2F	
	TOTAL IV			NK	
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			OL	58 577
					0M

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Dr

SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Exercice N clos le					31/12/2020	
Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle. Désignation de l'entreprise : SARL ABELIA PARCS ET JARDINS Néant ☒ X						
CADRE A	Détermination du montant des écarts (col 1- col 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col. 2) - col 5 (5)]
	Augmentation du montant brut immobilisations	Augmentation du montant des amortissements (2)	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 - Concessions, brevets et droits simil.						
2 - Fonds commercial						
3 - Terrains						
4 - Constructions						
5 - Instal. tech. mat. et out. industriel						
6 - Autres immobilisations corporelles						
7 - Immobilisations en cours						
8 - Participations						
9 - Autres titres immobilisés						
10 - TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés col. 1, ceux portés col. 2.

(2) Porter dans cette col. le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend : le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 et le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n°2051) à la ligne "provisions réglementées".

CADRE B	
Déficits reportables au 31 décembre 1976 imputés sur la provision spéciale au point de vue fiscal	
1 - Fraction incluse dans la provision spéciale au début de l'exercice	=
2 - Fraction rattachée au résultat de l'exercice	-
3 - Fraction incluse dans la provision spéciale en fin d'exercice	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leur déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés au col. 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux col. 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

6 - AMORTISSEMENTS

N° 2055

2020

Désignation de l'entreprise :		SARL ABELIA PARCS ET JARDINS						Néant	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE*							
IMMOB. AMORTISSABLES		Montant des amort. au début de l'ex.		Augmentations : dotations de l'ex.		Diminutions : amort. afférents aux éts sortis de l'actif reprises		Montant des amort. à la fin de l'ex.	
Frais d'établ. et développ. TOTAL I	CY		EL		EM		EN		
Autres immob. incorp. TOTAL II	PE		PF		PG		PH		
Terrains	PI		PJ		PK		PL		
- Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ		
Construit* - Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU		
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY		
Inst. tech., matériel et outillage ind.	PZ	13 446	QA	4 889	QB		QC	18 335	
Autres - Installations générales, agencements et aménagements divers	QD		QE		QF		QG		
immob. - Matériel de transport	QH	13 783	QI	5 405	QJ		QK	19 188	
corp. - Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	1 199	QM	207	QN		QO	1 406	
- Emballages récup. et div.	QP		QR		QS		QT		
TOTAL III	QU	28 428	QV	10 500	QW		QX	38 928	
TOTAL GENERAL (I + II + III)	ON	28 428	OP	10 500	OQ		OR	38 928	
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES							
Immobilisat° amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal Exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal Exceptionnel			
Frais d'établissement TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6		
Autres immob. incorp. TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1		
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8		
C Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6		
O Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4		
N Inst. gales., agnc	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2		
Instal techn. matériel et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9		
C Inst gales agenc & am de	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7		
O Mat de transp	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5		
R Mat bur & inf mob	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3		
P Emb récup. div	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1		
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8		
Frais d'acquisition de titres de participations -	NL			NM			NO		
TOTAL général (I+II+III+IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV		
TOTAL Général Non Ventilé (NP+NQ+NR)	N	TOTAL Général Non Ventilé (NS+NT+NU)			NY	TOTAL Général Non Ventilé (NW-NY)		NZ	
CADRE C									
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CH. REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'ex. aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunts à évaluer						Z9		Z8	
Primes de remboursemt des obligations						SP		SR	

DL

7 - PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

N° 2056

2020

Désignation de l'entreprise : SARL ABELIA PARCS ET JARDINS		Néant ☒		
Nature des provisions	Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'ex. 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'ex. 3	Montant à la fin de l'exercice 4
P Prov. pour reconst. des gisements miniers et	3T	TA	TB	TC
P Prov. pour investissements	3U	TD	TE	TF
R Prov. pour hausse des prix (1)	3V	TG	TH	TI
Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
V Dont majorations except. de 30 %	D3	D4	D5	D6
R Prov. pour prêts d'installation	IJ	IK	IL	IM
Autres prov. réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
R Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
I Prov. pr garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
S Prov. pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
Prov. pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
& Prov. pr pensions et obligat° similaires	4X	4Y	4Z	5A
Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
C Prov. pr renouvellemt des immob.*	5F	5H	5J	5K
H Prov. pour gros entretiens et grandes révision	EO	EP	EQ	ER
A Prov. pr ch. soc. et fisc. sur congés à payer*	5R	5S	5T	5U
R Autres prov. pour risques et ch. (1)	5V	5W	5X	5Y
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
D - incorporelles	6A	6B	6C	6D
E sur - corporelles	6E	6F	6G	6H
P immobilisations - titres mis en équ.	02	03	04	05
R - titres de participat°	9U	9V	9W	9X
E - autres immob fin (1)*	06	07	08	09
C sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
I Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
A Autres prov. pour dépréciat° (1)*	6X	6Y	6Z	7A
TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises		UE	UF	
- d'exploitation		UG	UH	
- financières		UJ	UK	
- exceptionnelles				
Titres mis en équ. : montant de la dépréciation à la clôture de l'ex. calculé selon les règles de l'art. 39-1-5 du C.G.I.				10
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision				
NOTA : les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la prod. est prévue par l'art. 38 II de l'annexe III au CGI				

* Des explications concernant cette rubrique sont données par la notice n° 2032

**8 - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET
DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE***

N° 2057 2020

Désignation de l'entreprise :		SARL ABELIA PARCS ET JARDINS				Néant			
-------------------------------	--	------------------------------	--	--	--	-------	--	---	--

CADRE A		ETAT DES CREANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an 3	
De l'actif immo- bilisé	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN		US	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		UV		UW	
	Autres immobilisations financières	UT							
De l'actif circulant	Clients douteux ou litigieux	VA							
	Autres créances clients	UX	121 823		121 823				
	Cré. repr. * (Prov dépr. UO)	Z1							
	Personnel et comptes rattachés	UY							
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ							
	Etat et								
	autres								
	collectivités								
	publiques								
	Groupes et associés (2)								
	Impôts sur les bénéfices	VM	4 431		4 431				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VB	27 908		27 908				
	Autres impôts, taxes, versements assim.	VN							
	Divers	VP							
	Groupes et associés (2)	VC							
	Débiteurs divers (dt créances rel. à op. pens. de titres)	VR	49 793		49 793				
	Charges constatées d'avance	VS							
	TOTAUX	VT	203 955	VU	203 955	VV			
RE N V	(1) Montant prêts accordés en cours d'exercice	VD							
	Montant remboursements obtenus en cours d'ex.	VE							
	(2) Prêts et avances consentis aux associés(p.phys.)	VF							

CADRE B		ETAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
RE N V	Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y									
	Autres emprunts obligataires (1)	7Z									
	Emprunts, dettes auprès de établissements de crédit(1)	VG									
	à 1 maximum à l'origine	VH	50 000		50 000						
	à + de 1 an à l'origine										
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A									
	Fournisseurs et comptes rattachés	8B	45 010		45 010						
	Personnel et comptes rattachés	8C	12 865		12 865						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D	20 390		20 390						
	Etat et										
	autres										
	Collectivités										
	publiques										
	Impôts sur les bénéfices	8E	7 408		7 408						
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	29 242		29 242						
Obligations cautionnées	VX										
Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	164		164							
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J										
Groupes et associés (2)	VI	6 218		6 218							
Autres dettes (dt celles relatives à des opér. de pension de titr	8K	170 277		27 840		142 437					
Dettes représentatives de titres empruntés*	ZZ										
Produits constatés d'avance	8L	10 614		10 614							
	TOTAUX	VY	352 189	VZ	159 752	192 437					
RE N V	(1) Emprunts souscrits en cours d'exerc.	VJ	50 000	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032							
	Emprunts remboursés en cours d'ex.	VK									
	(2) Montants divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL									

DL

Désignation de l'entreprise : SARL ABELIA PARCS ET JARDINS					Exercice N, clos le : 31/12/2020	
I. REINTEGRATIONS					BENEFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Rémunération du travail de l'exploitant (entreprise IR) ou des associés de sociétés					WA	82 257
Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)					WB	
Autres charges et dépenses somptuaires visées à l'art. 39-4 du C.G.I.*					XE	
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option					WG	
Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)*					WJ	
Amendes et pénalités					XX	
Reintégration prévues à l'article 155 du CGI					XY	
Impôts sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)					Y7	7 408
Quote-part : Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.*					WL	
Résultats bénéficiaires visés à l'art. 209B CGI					L7	
Moins-values nettes à long terme imposées au taux de 15% ou 19% (12,8% pour les entre. soumises à l'IR)					IS	
Moins-values nettes à long terme imposées au taux de 0%					ZN	
Fraction imposable des plus-values					WN	
Plus-values nettes à court terme					WO	
réalisées au cours des exerc. antérieurs* - Plus-values soumises au régime des fusions					XR	
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)						
Reintégration diverses (à détailler sur feuillet séparé)					SW	
Dont : Intérêts exorbitants (art. 39-1-3 et 212)					SU	
Déficits étrangers antérieurement déduits PME (art. 39-1-3 et 212 bis)					SX	
Zone d'ent* (act. exo.)					SW	
Quote-part de 12% des plus-values à taux zéro					M8	
Reintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage					Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel au tonnage					Y3	
TOTAL I					WR	89 665
II. DEDUCTIONS					PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*					WT	
Prov. et charges à payer non-déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'ex. (tab. 2058-B, cadre II)*					WU	
Régimes imposables : Plus-values - imposées au taux de 15% (12,8% pour les ent. soumises à l'IR)*					WV	
nettes - imposées au taux de 0%					WH	
à - imposées au taux de 19%					WP	
particuliers : - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures					WW	
et imposables : long terme - imputées sur déficits antérieurs					XB	
Autres plus-values imposées au taux de 19%					IS	
différées : Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*					WZ	
Régime des sociétés mères et des filiales* (Quote-part des frais et charges à déduire des produits nets de participations (2A))					XA	
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99% (art. 223 B)					ZX	
Dédution autorisée au titre des invest. réalisés dans les collectivités d'Outre-mer					ZY	
Majoration d'amortissement*					XD	
Entreprise nouvelle art. 44 septies					K9	
Entreprises nouvelles art. 44 sexies					L1	
Jeunes entre. innovantes (art. 44 sexies A)					L1	
PME de compétitivité hors CICE					L1	
Sociétés d'investissement immo.					X3	
Zone restruc. défense (art. 44 terdecies)					PA	
Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies)					OV	
Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44)					IF	
Zone franche d'activités IZ (art. 44 quaterdecies)					XC	
Zone de revitalisation rurale (44)					PC	
Bassin Urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)					PP	
Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)					PB	
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)					XS	
Deduct. div. (cf. feuillet séparé)					Z1	
dont déduct. except. (art. 39 decies)						
dont déduct. except. pour investissement (art. 39 decies A)						
dont déduct. except. pour investissement (art. 39 decies B)						
dont déduct. except. pour investissement (art. 39 decies C)						
dont déduct. except. pour investissement (art. 39 decies D)						
dont déduct. except. pour investissement (art. 39 decies E)						
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage					Y2	
TOTAL II					XH	
III. RESULTAT FISCAL						
Résultat fiscal avant imputation					XI	89 665
des déficits reportables :						
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)					ZL	
Déficits ant. imputés sur les résultats de l'ex. (entreprises à l'IS)						
RESULTAT FISCAL BENEFICE (XN) ou DEFICIT reportable en avant (XO)					XN	45 509

DL

10 - DEFICITS INDEMNITES POUR CONGES A PAYER ET PROVISIONS NON DEDUCTIBLES

N° 2058-B 2020

Désignation de l'entreprise : SARL ABELIA PARCS ET JARDINS				Néant	*
I. SUIVI DES DEFICITS					
Déficit restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				K4	45 509
Déficits imputés (report lignes XB et XL du tableau 2058A)				K5	45 509
Déficits reportables (différence K4- K5)				K6	-0
Déficit de l'exercice (tab 2058-A, ligne XO)				YJ	
TOTAL des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)				YK	-0
II. INDEMNITES POUR CONGES A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1,1° bis A1 du CGI, dotations de l'exercice				ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT					
(à détailler sur feuillet séparé)				Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indem. pour congés à payer, charges soc. et fisc. correspondantes non déductibles pour les entr. placées sous le régime de l'art. 39-1,1° bis A1. 2 du CGI*				ZV	ZW
Provisions pour risques et charges*					
		8X		8Y	
		8Z		9A	
		9B		9C	
Total des provisions pour risques et charges		8X		8Y	
Provisions pour dépréciation*					
		9D		9E	
		9F		9G	
		9H		9J	
Total des provisions pour dépréciation		9D		9E	
Charges à payer					
		9K		9L	
		9M		9N	
		9P		9R	
		9S		9T	
Total des provisions pour charges à payer		9K		9L	
* des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032				TOTAUX	
				YN	YO
TOTAUX (YN=ZV à 9S) et (YO=ZW à 9T) à reporter au tab. 2058-A					
				ligne WI	ligne WU

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

CONSEQUENCES DE LA METHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
Montant de la réintégration ou de la déduction	L1		

Désignation de l'entreprise : SARL ABELIA PARCS ET JARDINS		Néant		
TABLEAU D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE PRECEDENT				
	Report à nouveau figurant au bilan de l'ex. ant. à celui pour lequel la déclaration est établie	OC		
	Résultat de l'exercice précédent celui pour lequel la déclaration est établie	OD	24 247	
	Prélèvements sur les réserves	OE		
	TOTAL I	OF	24 247	
Affectat°	Affectation aux réserves - Réserve légale	ZB		
	- Autres réserves	ZD		
	Dividendes	ZE		
	Autres répartitions	ZF		
	Report à nouveau	ZG	24 247	
(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)		TOTAL II	ZH	
			24 247	
(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'ex. dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation				
RENSEIGNEMENTS DIVERS		EXERCICE N	EXERCICE N -1	
Engagements	- Engagements de (précisez le prix de revient des biens pris en crédit bail)	J7		
	- Engagements de crédit-bail immobilier	YQ		
	- Effets portés à l'escompte et non échus	YR YS		
Détails des postes	- Sous-traitance	YT	38 577	83 147
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8		
	- Personnel extérieur de l'entreprise	XQ	30 350	48 220
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)	YU		
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages	SS	13 432	14 080
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales professionnelles)	YV		
	- Autres comptes	ES	26 376	17 427
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tab. n° 2052	ST		
	- Taxe professionnelle, CFE, CVAE	ZJ	108 735	162 874
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)	ZS		
- Taxe professionnelle, CFE, CVAE	YW	389	393	
- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)	9Z	981	1 984	
- Taxe professionnelle, CFE, CVAE	YX	1 370	2 377	
T.V.A.	- Montant de la TVA collectée	YY	74 514	68 402
	- Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations	YZ	6 853	30 455
Divers	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS1 ou modèle 2460 de 2019)	OB		
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition	OS		
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la so	ZK	%	%
	NUMERO DU CENTRE DE GESTION AGREE	XP		
	La liste prévue par l'art. 38 II de l'annexe III au CGI (tableau 2059-G) est-elle jointe à la présente déclaration ? (coder : 0 = non, 1 = oui)	ZR		
	Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	RG		
	Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à un amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'art. 217 octies du CGI	RH		
	Société : Résultat si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA		
	PV à 15%	JK		
	PV à 19%	JM		
Groupe : résultat d'ens.	JD			
PV à 15%	JN			
PV à 19%	JP			
Si vous relevez du régime de groupe : Indiquer 1 pour soc. mère ou 2 pour filiale	JH			
N°SIRET de la société mère	JJ			

12 - DETERMINATION DES PLUS ET MOINS VALUES

N° 2059-A

2020

Désignation de l'entreprise : SARL ABELIA PARCS ET JARDINS							Néant	X	*
A. DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE									
	Nature des éléments cédés* (1)	Date d'acquisition (1)	Valeur d'origine * (2)	Valeur nette réévaluée * (3)	Amort. pratiqués en franchise d'impôts (4)	Autres amort. * (5)	Valeur résiduelle (6)		
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
11									
12									
B. PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins values réalisées				Plus-values taxables à 19 %		
	Prix de vente* (7)	Mt global de la + ou - value (8)	Court terme (9)	Long terme (10)			(11)		
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %			
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
11									
12									
13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés.		+					+	
14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés.		+					+	
15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+					+	
16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée.		+					+	
17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice			+	+	+			
18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme.			-	-	-			
19	Divers (Détail à donner sur une note annexe)*		+	+	+	+		+	
Cadre A : Plus ou moins-value nette à court terme (total des lignes 1 à 19)(9)									
Cadre B : Plus ou moins-value nette à long terme (total des lignes 1 à 19)(10)			A	B (Ventilation par taux)			C		

DL

**13 - AFFECTATION DES PLUS-VALUES A COURT TERME
ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT**

N° 2059-B 2020

Désignation de l'entreprise : SARL ABELIA PARCS ET JARDINS					Néant	☒	*
A. ELEMENTS ASSUJETTIS AU REGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME							
(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf cadre B)							
Origine		Montant net des plus-values réalisées *	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer		
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie :						
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)						
	sur 10 ans						
	sur une durée différente (art.39)						
Total 1							
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie :	Montant net des plus values réalisées	Montant antérieurement réintégré	Mont. rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer		
	sur 3 ans au titre de	N-1					
		N-2					
	sur 10 ans ou sur une	N-1					
	durée différente (art.39	N-2					
	quaterdecies 1 ^{er} et	N-3					
	1 ^{er} quater du CGI)	N-4					
	(à préciser) au titre de :	N-5					
		N-6					
		N-7					
	N-8						
	N-9						
Total 2							
B. PLUS-VALUES REINTEGREES DANS LES RESULTATS DES SOCIETES BENEFICIAIRES DES APPORTS							
Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport							
☐ de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement).				☐ d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés).			
Origine des plus-values	Date des fusions ou des apports	Montant net des plus values réalisées	Montant antérieurement réintégré	Mont. rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer		
Total							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

DL

Désignation de l'entreprise : SARL ABELIA PARCS ET JARDINS		Néant		X			
		Rappel de la plus ou moins-value nette de l'exercice relevant du taux de 15% (1) ou 12,8% (2)					
(1) Entreprises à l'impôt sur les sociétés		Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis) (1) *					
(2) Entreprises à l'impôt sur le revenu		Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M Euros (art. 219 la sexies 0 du CGI) (1)					
I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LE REVENU							
Origine		Moins-values à 12,8%		Imputations sur les + values à long terme de l'exercice imposables à 12,8%			
1		2		3			
Moins-values nettes N							
Moins-values N-1							
nettes à long terme N-2							
subies au cours N-3							
des dix exercices N-4							
antérieurs N-5							
(montants restant à N-6							
déduire à la clôture N-7							
du dernier exercice) N-8							
N-9							
N-10							
II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LES SOCIETES							
Origine		Moins-values		Imputations sur les PVLT	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins values à reporter	
		à 19 %, 16,5 %, (1) ou à 15 %	à 19 % ou 15% imputables sur le résultat de de l'exercice (art. 219 I a sexies-0)				à 19 % ou 15% imputables sur le résultat de de l'exercice (art. 219 I a sexies-0 bis)
1		2	3	4	5	6	7
Moins-values nettes N							
Moins-values N-1							
nettes à long N-2							
terme subies N-3							
au cours des N-4							
dix exercices N-5							
antérieurs N-6							
(montant restant N-7							
à déduire à la N-8							
clôture du dernier N-9							
exercice) N-10							

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

15 - RESERVE SPECIALE DES PLUS VALUES A LONG TERME - RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

N° 2059-D

2020

Désignation de l'entreprise :		SARL ABELIA PARCS ET JARDINS				Néant	X	*
(1) (Personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*								
I- SITUATION DU COMPTE AFFECTE A L'ENREGISTREMENT DE LA RESERVE SPECIALE POUR L'EXERCICE N								
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus values à long-terme						
			à 10%	à 15%	à 18%	à 19%	à 25%	
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1							
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'ex.	2							
Total (lignes 1 et 2)	3							
Prélèv. - donnant lieu à complément d'impôts sur les sociétés	4							
Opérés - ne donnant pas lieu à compl. d'impôt sur les sociétés	5							
Total (lignes 4 et 5)	6							
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7							

II - RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice	Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année	Montants prélevés sur la réserve		Montant de la réserve à la clôture de l'exercice
		donnant lieu à complément d'impôt	ne donnant pas lieu à complément d'impôt	

DL

Désignation de l'entreprise : SARL ABELIA PARCS ET JARDINS		Néant	
Exercice ouvert le : 01/01/2020		et clos le : 31/12/2020	
		Durée en nombre de mois : 12	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel :	YP	4,00	
dont apprentis	YF		
dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - CHIFFRE D'AFFAIRES DE REFERENCE CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	372 571	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	0	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	0	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	0	
Total 1	OX	372 571	
II - AUTRES PRODUITS A RETENIR POUR LE CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	0	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	0	
Subv. d'exploitation reçues	OF	0	
Variation positive des stocks	OD		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	0	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	0	
Total 2	OM	0	
III - CHARGES A RETENIR POUR LE CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
Achats	ON	53 132	
Variation négative des stocks	OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR	35 622	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	-0	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	0	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	0	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la prod. immobilisée déclarée	OU	0	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	0	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY	0	
Total 3	OJ	88 754	
IV - VALEUR AJOUTEE PRODUITE			
Calcul de la valeur ajoutée	Total 1 + Total 2 - Total 3	OG	283 817
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les form. 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les form. 1329AC et 1329 DEF. Si la VA est négative, il convient de reporter un montant égal à zéro au cadre C des form. 1329 AC et 1329 DEF).	SA	283 817	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE			
Mono-établissement au sens de la CVAE	EV	X	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	372 571	
Effectifs au sens de la CVAE	EY	4,00	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX		
Période de référence	Du	01/01/2020	Au 31/12/2020
Date de cessation	HR		

S.a.r.l. Abélia parcs et jardins

400 route de la Motte Chalancon

26470 ESTABLET

Tel : 04 75 90 20 10

mail : abeliasarl@gmail.com



SARL ABELIA PARCS ET JARDINS - 400 Route de La Motte - 26470 ESTABLET

Tél : 04 75 90 20 10

Fax : 04 75 90 20 11

Email : abeliasarl@gmail.com

CONVOCATION ASSEMBLEE GENERALE

DU 16 mars 2021 à 15h00

Objet : Approbation des comptes, rémunération du gérant, questions diverses

A La Bégude de Mazenc, le 01/03/2021

M. LAURIE François,

Nous comptons sur votre présence lors de l'assemblée extraordinaire qui se tiendra le 16 mars 2021 à 15h00 dans les bureaux commerciaux situés au 40 chemin des Prunes – 26160 LA BEGUDE DE MAZENC.

**Pour la société,
Damien LAURIE en sa qualité de Gérant.**



SARL ABELIA PARCS ET JARDINS - 400 Route de La Motte - 26470 ESTABLI

Tél : 04 75 90 20 10

Email : abeliasarl@gmail.com

Fax : 04 75 90 20 11

ASSEMBLEE GENERALE

DU

16/03/2021

Fiche de Présence :

NOM :

LAURIE Damien

NOM :

LAURIE François

SIGNATURE :

SIGNATURE :



SARL ABELIA PARCS ET JARDINS - 400 Route de La Motte - 26470 ESTABLI

Tél : 04 75 90 20 10

Fax : 04 75 90 20 11

Email : abeliasarl@gmail.com

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE.

Les associés de la SARL ABELIA Parcs et Jardins, réunis en Assemblée Générale, le 16 mars 2021, à 15 heures au siège de la SARL DAMIEN LAURIE, 40 chemin des Prunes 26160 LA BEGUDE DE MAZENC.

Nous analysons ce jour le bilan fourni par la société Fiducial pour l'année 2020.

Après lecture, les associés approuvent à l'unanimité les comptes de l'année 2020 et votent à l'unanimité le report du résultat sur l'année suivante.

Le gérant, M. Damien LAURIE, propose de passer sa rémunération à 3250.00 €/mois. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

N'ayant aucune question diverse, la séance est levée.

Fait à La Bégude De Mazenc, le 31/03/2021

Monsieur LAURIE François

Monsieur LAURIE Damien

PJ : Liasse fiscale 2020